

G et A Links SA

13 Rue Crucy
BP 20903
44000 NANTES Cedex 1



SIRET 328330717 00070

APE/NAF 7320Z

BULLETIN DE PAIE

Période du 01/07/21 au 31/07/21
Paiement le 31/07/21 par Virement

Conv. coll. Bureaux d'études techniques et sociétés de conseils

N° Séc.Soc. 1690402722136 03 Matricule 007
Ancienneté 21 an(s) et 4 mois
Emploi Resp Developpement Commercial Indice 3.1
Qualification Niveau
Département Moaï Coef. 170
Catégorie Cadre Forfait Nantes

M LENOBLE Philippe
11 Rue des Granits
44100 NANTES

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur	Date	CP (h)	RTT (j)
				Gain	Retenue			
Salaire mensuel				4221,12			01/07/21	
TOTAL BRUT				4221,12			02/07/21	
SANTE							03/07/21	1,00
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès		4221,12		0,00	548,75			
Prévoyance Cadre et Non Cadre		3428,00	1,230	42,16	63,76			
Mutuelle Cadre		793,12	2,070	16,42	16,42			
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES		3428,00	1,538	52,72	52,86			
RETRAITE		4221,12		0,00	29,97			
Sécurité Sociale plafonnée		3428,00	6,900	236,53	293,09			
Sécurité Sociale déplafonnée		4221,12	0,400	16,88	80,20			
Complémentaire Tranche 1		3428,00	4,010	137,46	206,02			
Complémentaire Tranche 2		793,12	9,720	77,10	115,56			
Contribution d'Equilibre Technique		4221,12	0,140	5,91	8,86			
FAMILLE		4221,12		0,00	166,74			
		28916,14		0,00	-520,49			
ASSURANCE CHOMAGE								
Chômage				0,00	177,29			
APEC				1,01	1,52			
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR		4221,12		0,00	191,89			
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		133,04		0,00	10,64			
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		4280,29	6,800	291,06	0,00			
		4280,29	2,900	124,13	0,00			
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				1001,38	1443,08			
Chèques déjeuner	15,00	4,00		60,00				
NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU								
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie								

NET A PAYER AVANT IMPOT SUR LE REVENU 3159,74

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie 161,51

Impôt sur le revenu						Base	Taux de prélèvement à la source	Montant
<i>Impôt sur le revenu prélevé à la source</i>						3396,73	9,90	336,28
Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Net payé en euros
Période	4221,12	1001,38	1443,08	0,00	3396,73	151,67	0,00	2823,46
Année	33137,26	7802,40	15373,00	0,00	26678,25	1061,69	0,00	Allègement des cotisations employeur 0,00
Compteurs	Pris	Restant	Acquis					Total versé par l'employeur 5664,20
Congés	0,0000	29,0000	4,1600					
RTT	1,50	3,50	1,25					

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.

SFCMM

15 Rue Robert Schuman
ZI de la Loire BP 287
44800 SAINT-HERBLAIN Cedex

SIRET 329009450 00019

APE/NAF 2550B

BULLETIN DE PAIE

Période du 01/08/21 au 31/08/21
Paiement le 05/09/21 par Virement

Conv. coll. Convention Collective de la métallurgie de Loire-Atlantique

N° Séc.Soc. 2690851454303 68 Matricole 20103065
Ancienneté 0 an(s) et 5 mois
Emploi Approvisionneur ass. achats Indice 2
Niveau V
Coef. 335
Horaire 151,6700

Mme LENOBLE Sophie

11 rue des Granits
44100 NANTES

Désignation	Nombre	Base	Taux salarial	Part salarié	Part employeur
				Gain	Retenue
Salaire Horaire	151,67	19,00		2881,73	
Heures supplémentaires 125%	8,00	23,75		190,00	
Congé sans solde	77,00	19,00			1463,00
du 06 au 20/08/21					
PCA	84,67	1,00		84,67	
TOTAL BRUT				1693,40	
SANTE					
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès				0,00	118,54
Complémentaire Incapacité Invalidité Décès				11,92	39,32
Complémentaire Santé				3,15	3,15
ACCIDENTS DE TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES				57,42	57,42
RETRAITE				0,00	61,47
Sécurité Sociale plafonnée		1693,40		106,82	132,37
Sécurité Sociale déplafonnée		1548,13	0,770	6,77	32,17
Complémentaire Tranche 1		145,27	2,165	91,96	98,61
Complémentaire Tranche 2		3428,00	1,675	14,12	21,16
Supplémentaire		1693,40		0,00	5,81
Contribution d'Equilibre Technique		1548,13		2,37	3,56
FAMILLE		145,27		0,00	58,42
ASSURANCE CHOMAGE		1693,40		0,00	71,12
Chômage		1693,40		0,41	0,61
APEC		1693,40	0,024	0,00	83,76
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR		1693,40		0,00	7,99
		99,89		0,00	1,16
		5,81		0,00	
CSG déductible de l'impôt sur le revenu		1582,79	6,800	107,63	0,00
CSG/CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu		1582,79	2,900	45,91	0,00
CSG/CRDS sur HS non déductible de l'impôt sur le revenu		186,68	9,700	18,10	0,00
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR		190,00	-11,208	0,00	0,00
Réduction de cotisations salariales sur heures supplémentaires				21,30	0,00
TOTAL DES COTISATIONS ET CONTRIBUTIONS				445,28	796,64
Exonération fiscale sur HS/HC				190,00	
NET A PAYER AVANT IMPÔT SUR LE REVENU					1248,12
dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations chômage et maladie					26,43

Impôt sur le revenu						Base	Taux de prélèvement à la source	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source						1179,55	5,10	60,16
Cumuls	Salaire brut	Charges salariales	Charges patronales	Avantages en nature	Net imposable	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Net payé en euros
Période	1693,40	445,28	796,64	0,00	1179,55	82,67	8,00	1187,96
Année	14318,60	3565,93	6484,88	0,00	10026,33	699,68	65,00	Allégement des cotisations employeur
Compteurs	Pris	Restant	Acquis	Dates de congés				
Congés	0,00	0,00	0,00	Du	02/08/21	Au	05/08/21	Total versé par l'employeur
Congés ancienneté	0,00	0,00	0,00	Du		Au		2490,04
				Du		Au		

Pour la définition des termes employés, se reporter au site internet service-public.fr rubrique cotisations sociales.

Pour vous aider à faire valoir vos droits, conservez ce bulletin de paie sans limitation de durée.